



SOS Enfants Abandonnés asbl

Association caritative d'aide aux plus démunis dans le monde

fondée par André MOTTE DIT FALISSE et Ernest LEHAIRE, en 1951, pendant la guerre de Corée.
Asbl agréée par le Ministère des Finances. Rue de Tilleur, 54 – B-4420 Saint-Nicolas – Belgique

2015-2016...

SOS Enfants Abandonnés saisit l'occasion de ce passage pour remercier chaleureusement ses fidèles donateurs et leur souhaite une très heureuse nouvelle année !

CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE DU PROJET

La sous-paroisse de LUKUNGA, objet de ce projet, est composée de 13 villages. L'ensemble regroupe une population estimée à plus ou moins 7 000 personnes dont 5 000 jeunes et enfants.

L'activité économique principale est l'agriculture paysanne. Il n'existe, en effet, dans cette contrée aucune industrie capable d'offrir de l'emploi à la population active. Et l'agriculture y est encore traditionnelle et peu productive, en partie à cause de la nature du sol très sablonneux dans une zone de climat subéquatorial, avec alternance d'une saison sèche et d'une saison des pluies.

CONSTRUCTION D'UNE CITERNE D'EAU POTABLE DANS LA PAROISSE DE LUKUNGA À GUNGU, EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

La saison des pluies qui débute en septembre et s'étend jusqu'en avril, avec alternance d'une petite saison sèche en janvier-février, favorise l'augmentation des germes et parasites, du fait de la boue et des marécages (en particulier du plasmodium falciparum). Et les atteintes de l'environnement et de l'homme sont habituellement parallèles.

La saison sèche va de mai à août et dure environ 4 mois. Le mois le plus sec reçoit toujours moins de 60 mm de pluie et la température du mois le plus froid est toujours de plus de 18°C, favorisant ainsi la multiplication des germes pathogènes ainsi que des parasites.

CONSTRUCTION D'UNE CITERNE D'EAU POTABLE DANS LA PAROISSE



La crise étant ce qu'elle est, la population arrive à manquer d'eau, d'eau potable pour leur vie ! L'accès à l'eau potable reste donc un problème pour cette population. Quelques rivières et quelques sources non aménagées existent autour du centre, mais les modalités de captation et de transport ne garantissent pas de l'eau potable. Elle est même insuffisante, puisque femmes et enfants doivent parcourir au moins quatre fois trois kilomètres par jour pour aller chercher cette eau.

Dès lors, le seul salut pour la population c'est la pluie. Mais même si la pluie donne l'eau, faut-il encore avoir des moyens, des outils pour pouvoir recueillir cette eau. Toutes ces conditions influencent énormément la situation médico-sanitaire de la population et favorisent le développement de certaines maladies ou épidémies.

LES BÉNÉFICIAIRES

Les premiers bénéficiaires (bénéficiaires directs) du projet sont les enfants, ensuite viendra toute la population de la sous-paroisse dans son ensemble (bénéficiaires indirects) à qui le projet apportera un service de meilleure qualité.

Visitez notre site :

www.sosenfantsabandonnes.be

BESOINS ET DEVIS ESTIMATIF

Désignation des travaux	Quantité	Prix (en \$)	
		unitaire	total
1. MAÇONNERIE			
Déblais	80 m ³	2,50	200
Ciment pour blocs pleins de 15	152 sacs	20	3 040
Ciment maçonnerie	60 sacs	20	1 200
Sable	14 sacs	10	140
Eaux de gâchage	32 m ³	05	160
Sous-total			4 740
2. BÉTON ARMÉ (radier, murs, poutre...)			
Ciment	160 sacs	20	3 200
Graviers	16 m ³	40	640
Sable	8 m ³	10	80
Eau	36 m ³	05	180
Fer à béton de 6	40 pièces	10	400
Fer à béton de 8 à 12 cm	132 pièces	10	1 320
Bois de coffrage	5 m ³	300	1 500
Clous de 6 cm	8 Kg	02	16
Fil recuit	80 Kg	02	160
Sous-total			7 496
3. ENDUIT			
Ciment	16 sacs	20	320
Sable	4 m ³	10	40
Eau	3 m ³	05	15
Sous-total			375
4. ÉTANCHÉITÉ			
Skalyt	32 Kg	16	512
5. CONDUITES D'EAU			
Gouttières en PVC 125 + support	108 m	50	5 400
Conduits en PVC 25 vers le réservoir	8	50	400
Sous-total			6 312
TOTAL			18 923 \$

DE LUKUNGA À GUNGU, EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

LES OBJECTIFS DU PROJET

- ➔ Alimenter toute la population de la sous-paroisse de Lukunga en eau potable ;
- ➔ Assurer une certaine sécurité alimentaire par l'assainissement de l'eau ;
- ➔ Prévenir certaines maladies hydriques ;
- ➔ Economiser les énergies physiques, déjà déficitaires, pour tous ceux qui devraient faire 4 x 3 km par jour pour aller chercher l'eau à la rivière ou à la source.



Les premiers bénéficiaires du projet sont les enfants



Bassin d'eau sur la tête

Personne juridique responsable :

Abbé Théo MALONGI
Curé de la Paroisse Ste Famille
Gungu B.P.7245 – Kinshasa 1

Personne de contact :

Père Macaire GITANGO
Place E. Dubois, 2à B-1390 Grez-Doiceau
Tél. (0032) 493 981 400
e-mail : macarius17@yahoo.fr

Attention ! Concernant l'envoi des attestations fiscales, afin de satisfaire aux exigences du Ministère des Finances, nous sommes tenus d'indiquer votre n° de TVA pour un don fait par une personne morale, et le prénom pour un don provenant d'une personne physique (et nom de jeune fille pour un donateur féminin).

Merci de nous communiquer ces renseignements précis afin que nous puissions tenir nos fichiers à jour.

Si vous souhaitez nous faire un don par testament, vous pouvez prendre contact avec nos bureaux ou le notaire de votre choix. Si vous souhaitez apporter une aide régulière et éviter les paiements manuels, nous vous invitons à remettre le formulaire d'ordre permanent ci-après à votre organisme bancaire :

Veuillez verser tous les mois, la somme de 5€ - 10€ - 20€ ou (au choix).

de mon compte n°-.....-.....

au profit du compte BE96 0001 4228 9805 de SOS Enfants Abandonnés rue de Tilleur n° 54 à 4420 Saint-Nicolas.

Je conserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

Mes coordonnées :

Nom :

Rue :

Code postal :

Localité :

TVA :

Prénom :

N° :

Date :

Signature :

